

LE COLLÈGE MAURICE GENEVOIX ENTIÈREMENT RESTRUCTURÉ À L'INITIATIVE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Patrice Martin-Lalande, Député de Loir-et-Cher et 1^{er} vice-président du Conseil général, inaugure ce lundi 27 mai le collège Maurice Genevoix qui vient d'être entièrement restructuré.

Le collège Maurice Genevoix de Romorantin-Lanthenay, qui dénombre 769 élèves en 2013, a fait l'objet d'une réhabilitation importante pour **un montant total de 11,5 millions d'euros financés à 100 % par le Conseil général de Loir-et-Cher.**

Les travaux ont commencé fin 2010 par l'installation de 2 100 m² de bâtiments modulaires afin d'implanter l'ensemble des salles nécessaires pour la rentrée dans le collège provisoire début 2011. Seule la demi-pension, qui avait été réhabilitée en 2003, a été exemptée de ce déménagement.

Par la suite, les travaux de réhabilitation ont duré de janvier 2011 à décembre 2012 et la finition des travaux extérieurs vient d'être réalisée au printemps 2013.

Les travaux ont porté sur la rénovation complète de l'administration, de l'externat, des sanitaires et des bâtiments de la SEGPA. Des locaux et des vestiaires ont également été créés pour les ouvriers professionnels du collège.

Cette opération d'envergure comporte les particularités suivantes :

- Le collège Maurice Genevoix dit « collège rose » est un véritable symbole local. Il a été paré d'une vêtue extérieure (bardeaux de brique) pour maintenir son identité.
- **Le collège Maurice Genevoix est le premier collège de Loir-et-Cher à être équipé à 100 % de Tableaux Blancs Interactifs.**
- Le bureau des surveillants présente une forme architecturale ovoïde et permet, de par son emplacement, une meilleure surveillance.
- Une galerie couverte a été ajoutée afin de protéger les flux des élèves et personnels des intempéries et les logements, situés à l'extrémité du bâtiment de l'externat, ont été réaménagés.
- Le plateau de sports a été entièrement refait, un foyer des élèves a été créé et la cour basse a été aménagée en espace vert.
- **Dans le domaine de l'accessibilité, un ascenseur équipe dorénavant le bâtiment de l'externat.**

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfin, le projet sélectionné dans le cadre du 1 % culturel est une œuvre de Martin Le Chevallier. Interactif, cet équipement est composé de trois webcams installées dans différents pays. L'une se trouve au collège Maurice Genevoix, les deux autres sont implantées en Suède et au Maroc.

Le programme de réhabilitation consistait à :

- **redonner une nouvelle image de l'établissement** par la reprise des façades avec des matériaux contemporains permettant également d'améliorer les performances thermiques des bâtiments ;
- accroître les surfaces du CDI, des locaux enseignants et de l'administration ;
- aménager un foyer pour les élèves et augmenter la surface du préau ;
- garantir une organisation simple et efficace des différents pôles fonctionnels ;
- reprendre les désordres techniques de l'ensemble des bâtiments et **améliorer le fonctionnement des installations** ;
- **atteindre une grande qualité constructive par une démarche de Haute Qualité Environnementale : la surface totale de l'opération est d'environ 6 500 m² SHON.**

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12